
LA MOBILISATION DES BOIS EN PROVENANCE DES FORÊTS BÉNÉFICIAIRES DU RÉGIME FORESTIER EN 1997 ET LES PRIX OBTENUS AUX GRANDES VENTES DE L'AUTOMNE 1997

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Au premier semestre de 1997, le marché du bois a encore été marqué par l'incertitude et le flottement des prix. Ce n'est qu'au second semestre que l'amélioration du contexte économique général a commencé à se faire sentir dans le secteur bois : demande plus soutenue se traduisant par une réduction des invendus (20 % à l'automne 1997 contre 27 % à l'automne précédent) et la revalorisation des prix de certaines essences sans qu'elle soit suffisante, pour autant, pour effacer la baisse enregistrée en 1996.

LA RÉCOLTE

Conformément aux accords-cadre signés en 1995 et 1996 entre l'Office national des Forêts, les communes forestières et les professionnels de la filière-bois, l'offre de bois en provenance de la forêt publique est chaque année un peu plus étoffée : 14 570 000 m³ en 1995, 15 140 000 m³ en 1996, 15 230 000 m³ en 1997.

La mobilisation effective a été de 13 945 000 m³, en hausse de près de 300 000 m³ (+ 2 %) sur celle de 1996.

La récolte de bois a été mobilisée à 83 % sur pied (80 % en bloc et 3 % à l'unité de produits) et 17 % abattus et façonnés.

La part des bois commercialisés avec appel à la concurrence soit en adjudication, soit en appel d'offres sous soumissions cachetées, s'élève à 74 % et celle des bois vendus à l'amiable à 17 %, tandis que le reste (9 %) a été délivré aux collectivités propriétaires pour l'affouage ou l'auto-consommation.

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Dans le but de régulariser l'offre dans le temps, l'Office national des Forêts a poursuivi sa politique d'étalement des ventes tout au long de l'année : la part des ventes d'automne, qui était de près de 60 % dans les années 1970 et de 50 % dans les années 1980, est descendue au-dessous de 40 % depuis 5 ans (39 % en 1997).

Graphique 1

MODES DE MISE EN MARCHÉ - ANNÉE 1997

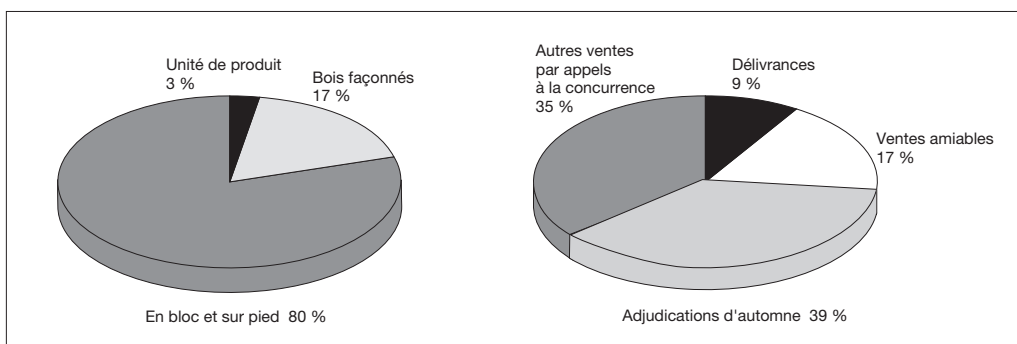


Tableau I

La mobilisation des bois en forêt publique en 1997

(En 1 000 m ³)	Forêt domaniale	Forêt des collectivités		Toutes forêts soumises	Rappel forêts soumises 1996
		Ventes	Délivrance		
1. Bois sur pied :					
1.1. En bloc					
• feuillus	2 030	1 255	330	3 615	3 535
• résineux	1 725	2 455	55	4 235	4 120
• taillis et houppiers	1 235	1 020	885	3 140	3 100
Total 1.1.	4 990	4 730	1 270	10 990	10 755
1.2. À l'unité de produits					
• feuillus	25	5	–	30	30
• résineux	45	40	–	85	80
• bois enstérés ou pesés ..	140	255	–	395	350
Total 1.2.	210	300	0	510	460
Total 1	5 200	5 030	1 270	11 500	11 215
2. Bois façonnés :					
• feuillus	290	675	–	965	1 035
• résineux	525	560	–	1 085	1 100
• bois enstérés	195	160	40	395	315
Total 2	1 010	1 395	40	2 445	2 450
Total 1 + 2	6 210	6 425	1 310	13 945	13 665
Rappel 1996	6 180	6 200	1 285	13 665	

LES RECETTES-BOIS

Malgré la légère augmentation des volumes vendus par rapport à 1996 (+ 0,5 %), les recettes de bois en forêt domaniale apparaissent en retrait (- 1 %), en liaison avec la différence des produits écoulés : sur pied, moins de gros bois de chêne, mais plus de résineux ; en bois façonnés, moins de grumes, mais plus de petits bois.

En forêt des collectivités, l'accroissement des volumes vendus (+ 4 %), conjugué à l'amélioration des cours de certaines essences, a entraîné un accroissement des recettes (+ 7 %).

Graphique 2 RÉPARTITION PAR ESSENCE DES RECETTES BOIS (1997)

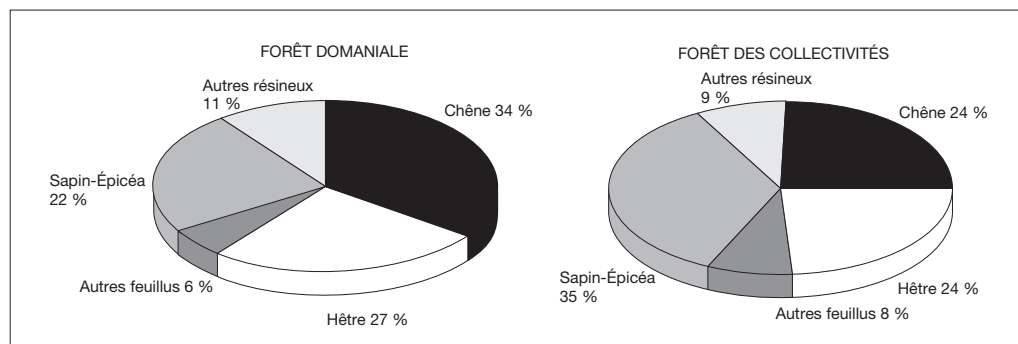


Tableau II Recettes bois *

(En millions de F)	Forêt domaniale			Forêt des collectivités		
	1995	1996	1997	1995	1996	1997
1. Bois sur pied :						
● ventes d'automne . . .	800,0	739,2	798,3	616,3	595,3	666,6
● autres ventes	307,7	349,8	277,5	374,9	338,2	359,1
Total	1 107,7	1 089,0	1 075,8	991,2	933,5	1 025,7
2. Bois façonnés :						
● ventes	387,5	355,3	348,8	673,9	570,2	587,4
Total ventes	1 495,2	1 444,3	1 424,6	1 665,1	1 503,7	1 613,1
Estimation en valeur des délivrances	3,4	3,5	2,9	56,6	53,5	55,5

* n.c. recettes-bois DOM et menus produits ligneux.

LES PRIX

Le raffermissement des prix observés aux grandes ventes a été loin d'être uniforme en fonction des essences, des qualités et même des régions.

Le Chêne

Malgré une offre un peu moindre en 1997, les quantités écoulées sont légèrement plus élevées qu'en 1996. En effet, la demande a été relativement soutenue en particulier pour l'exportation, même si les prix n'ont pas suivi. Si les exportations françaises de sciages ont bien augmenté de 8 % en volume, elles ont baissé de 2 % en valeur.

C'est incontestablement le merrain qui a soutenu le marché du Chêne à l'automne. Toutes les coupes comportant du Chêne de qualité merrain se sont vendues en hausse de 5 à 10 %, voire davantage ; la qualité tranchage s'est à peine maintenue ; par contre, les autres qualités (en particulier sciage) se sont vendues en baisse assez sensible. Néanmoins, pour ces qualités, le marché a semblé mieux se tenir à l'Est qu'à l'Ouest. La tendance nationale moyenne a reflété un léger tassement (- 3 %).

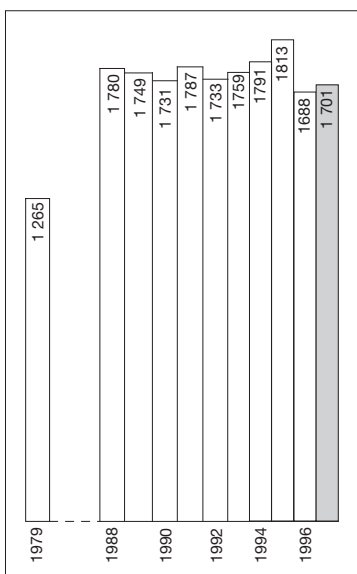
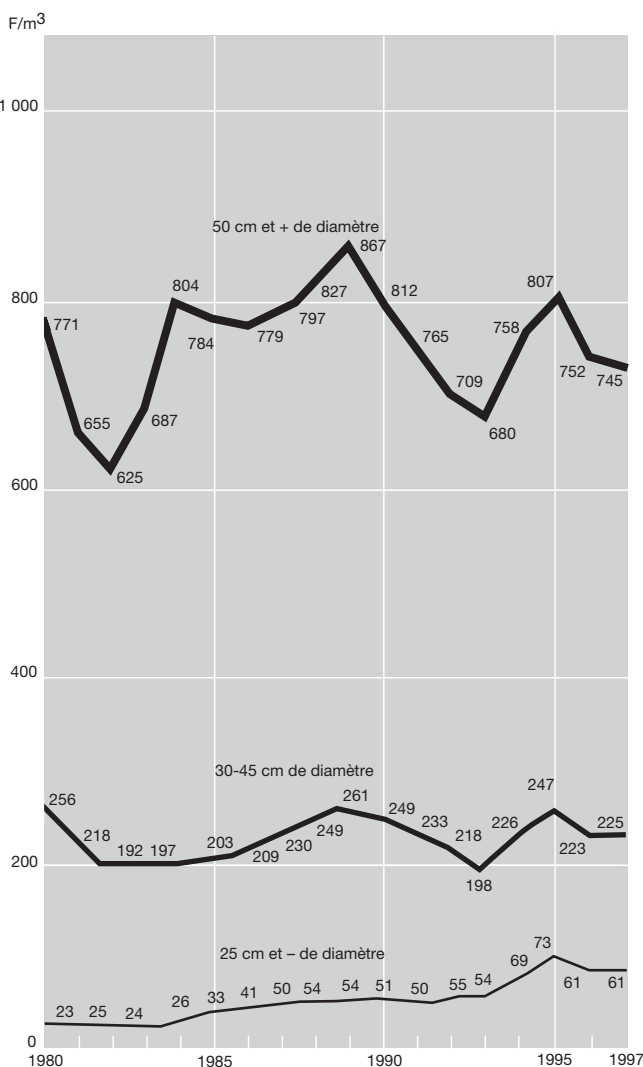


Diagramme 1
CHÊNE.
VOLUMES-GRUME MOBILISÉS
EN FORÊT SOUMISE (en 1 000 m³)



Graphique 3
CHÊNE.
ÉVOLUTION DES PRIX MOYENS
AUX GRANDES VENTES
(en francs courants)

Grandes ventes de l'automne 1997

Tableau III

Chêne de 50 cm et plus de diamètre

Principaux départements producteurs - Grandes ventes 1997

Départements	Prix moyen 1996 (F/m ³)	Prix moyen 1997 (F/m ³)	Variation 1997/1996	Volume vendu (m ³)	Invendus	Proportion d'invendus
Allier	1 222	1 143	- 6 %	26 580	2 622	9 %
Loir-et-Cher	723	801	11 %	11 687	1 357	10 %
Indre	1 311	1 191	- 9 %	16 645	1 096	6 %
Sarthe	1 196	1 373	15 %	8 948	244	3 %
Orne	868	897	3 %	14 588	1 522	9 %
Nièvre	899	847	- 6 %	18 861	4 163	18 %
Côte-d'Or	750	737	- 2 %	33 456	1 700	5 %
Haute-Marne	625	633	1 %	28 156	1 313	4 %
Haute-Saône	676	720	7 %	69 294	2 603	4 %

Tableau IV

Chêne de 30 à 45 cm de diamètre

Principaux départements producteurs - Grandes ventes 1997

Départements	Prix moyen 1996 (F/m ³)	Prix moyen 1997 (F/m ³)	Variation 1997/1996	Volume vendu (m ³)	Invendus	Proportion d'invendus
Allier	298	309	4 %	22 545	3 647	14 %
Loir-et-Cher	209	203	- 3 %	20 032	1 936	9 %
Indre	232	266	15 %	7 884	1 928	20 %
Sarthe	232	192	- 17 %	6 969	35	0 %
Orne	270	292	8 %	13 163	1 244	9 %
Nièvre	256	240	- 6 %	14 055	7 224	34 %
Côte-d'Or	242	231	- 5 %	16 466	1 729	10 %
Haute-Marne	168	185	10 %	20 978	1 378	6 %
Haute-Saône	212	223	5 %	36 824	1 519	4 %

Le Hêtre

Comme on pouvait s'y attendre, compte tenu de l'engouement général pour le Hêtre et de l'apparition de nouveaux besoins pour l'Asie, le marché du Hêtre est apparu très demandeur. Les volumes commercialisés ont quelque peu augmenté et la hausse a été partout très vive, même si elle ne se traduit pas toujours dans les chiffres ; les baisses apparentes (cf. tableau V, ci-dessous)

Tableau V

Hêtre de 40 cm et plus de diamètre

Principaux départements producteurs - Grandes ventes 1997

Départements	Prix moyen 1996 (F/m ³)	Prix moyen 1997 (F/m ³)	Variation 1997/1996	Volume vendu (m ³)	Invendus	Proportion d'invendus
Eure/Seine-Maritime . .	519	591	14 %	67 342	3 254	5 %
Oise	473	458	- 3 %	31 892	1 814	5 %
Aisne	551	518	- 6 %	23 620	863	4 %
Haute-Marne	692	746	8 %	45 101	1 182	3 %
Meuse	606	664	10 %	62 250	6 084	9 %
Pyrénées-Atlantiques .	508	422	- 17 %	10 484	3 773	26 %
Haute-Saône	745	918	23 %	56 610	649	1 %

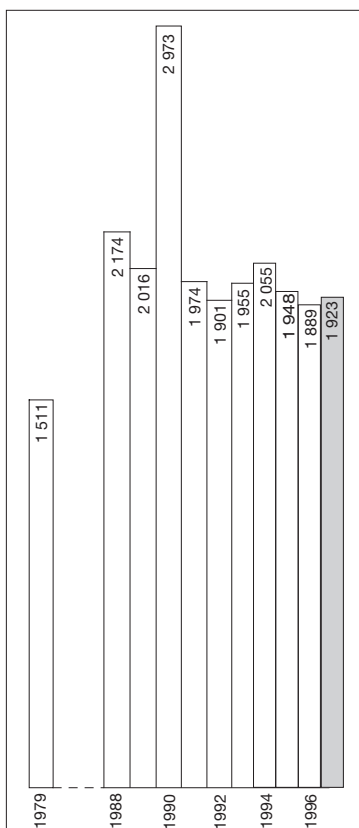
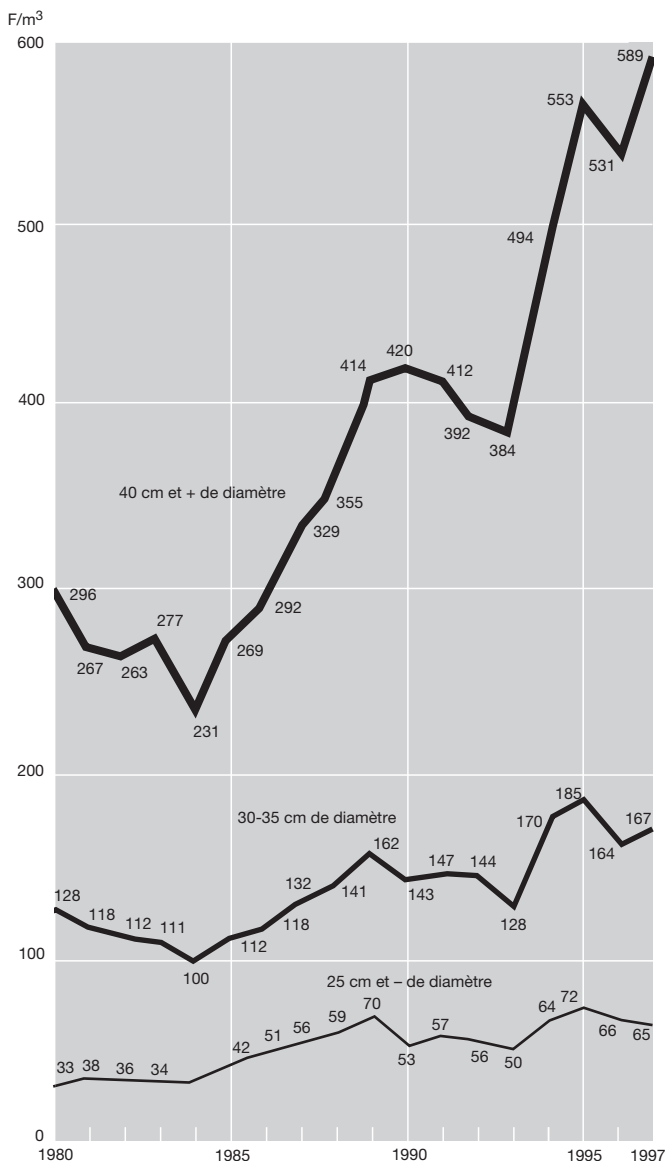


Diagramme 2

HÊTRE.
VOLUMES-GRUME MOBILISÉS
EN FORÊT SOUMISE (en 1 000 m³)



Graphique 4

HÊTRE.
ÉVOLUTION DES PRIX MOYENS
AUX GRANDES VENTES
(en francs courants)

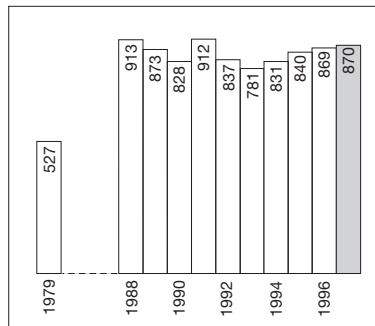
dans certains départements reflètent davantage des disparités de qualité offerte que des baisses de conjoncture. On notera le niveau élevé (918 F/m³) du prix moyen du Hêtre de 40 cm et plus de diamètre en Haute-Saône, où quelques coupes ont même atteint plus de 1 500 F du mètre cube. La hausse moyenne du Hêtre au niveau national s'est chiffrée à 13 %, plaçant ainsi le Hêtre, tous diamètres confondus, presque au niveau du Chêne (467 F/m³ contre 476 F/m³ pour le Chêne).

Les autres feuillus

Cette rubrique hétérogène, qui correspond à des essences la plupart du temps disséminées dans les coupes, est difficile à analyser. L'Érable et le Merisier sont toujours recherchés ; la situation du

Frêne est apparue contrastée : marché restant atone dans certaines ventes ; reprise de la demande dans d'autres. Par ailleurs, on a enregistré une reprise de la demande des feuillus destinés à la trituration.

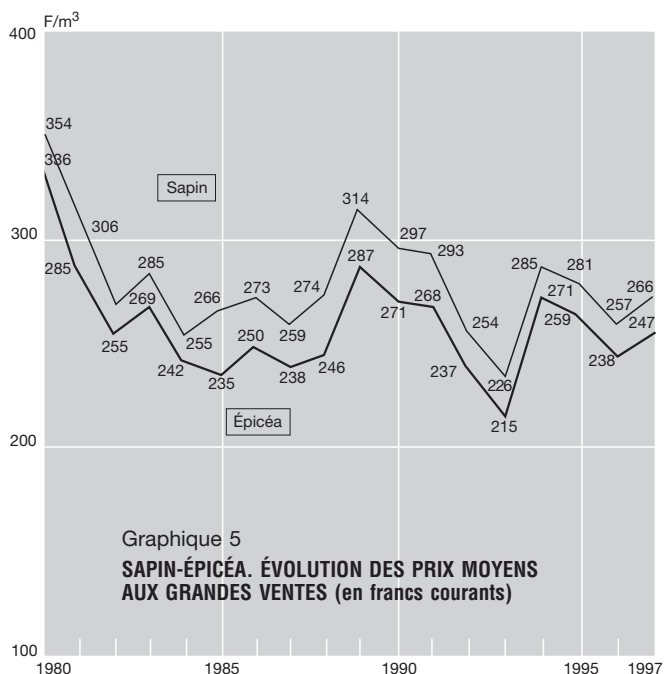
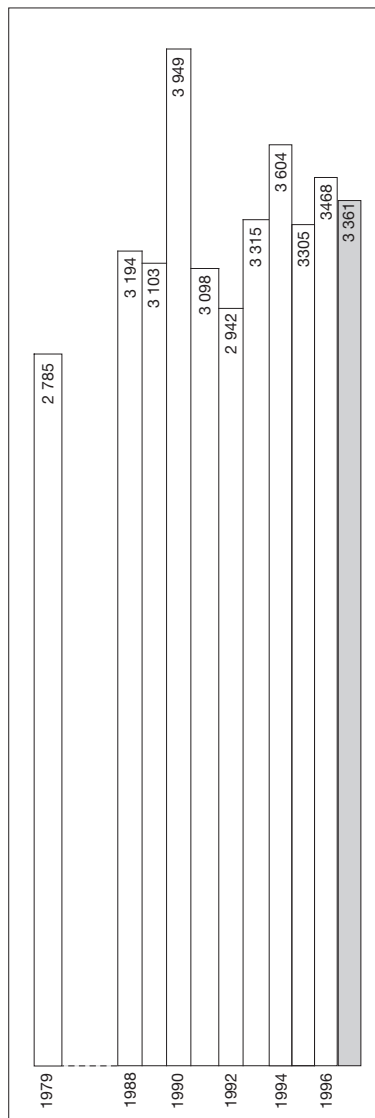
Diagramme 3 ►
AUTRES FEUILLUS. VOLUMES-GRUME MOBILISÉS EN FORÊT SOUMISE (en 1 000 m³)



Le Sapin-Épicéa

Le bon niveau des prix des sciages scandinaves à l'importation et l'amélioration du secteur de la construction individuelle avaient laissé présager une remontée du prix de cette essence ; cette dernière était perceptible dès le mois de juin. Cette remontée est restée très modérée en moyenne : + 3 % sur les diamètres 25 cm et plus ; une baisse de près de 10 % est observée sur les petits diamètres.

Diagramme 4 ►
SAPIN-ÉPICÉA. VOLUMES-GRUME MOBILISÉS EN FORÊT SOUMISE (en 1 000 m³)



Graphique 5
SAPIN-ÉPICÉA. ÉVOLUTION DES PRIX MOYENS AUX GRANDES VENTES (en francs courants)

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

En fait, on a pu distinguer trois zones :

- les Vosges où les prix ont été comparables à ceux de l'automne 1996 ;
- la Franche-Comté où la demande a été très active et les prix en hausse d'environ 10 %, ne marquant en réalité qu'un rattrapage sur ceux, jusqu'alors plus élevés, des Vosges ;
- les départements alpins et le Massif Central où les prix ont oscillé entre la stabilité et une petite hausse.

Dans les Hautes-Pyrénées, la hausse n'est pas significative car, en 1996, le marché avait été profondément marqué localement par des chablis.

Tableau VI Sapin et Épicéa de plus de 25 cm de diamètre
Principaux départements producteurs - Grandes ventes 1997

Départements	Essences	Prix moyen 1996 (F/m ³)	Prix moyen 1997 (F/m ³)	Variation 1997/1996	Volume vendu (m ³)	Invendus	Proportion d'invendus
Vosges	Sapin	298	293	- 2 %	207 964	46 781	18 %
	Épicéa	316	302	- 4 %	71 009	13 150	16 %
Doubs	Sapin	279	310	11 %	95 699	1 559	2 %
	Épicéa	336	354	5 %	68 163	781	1 %
Jura	Sapin	263	293	11 %	66 762	628	1 %
	Épicéa	305	341	12 %	28 014	374	1 %
Ain	Sapin	245	267	9 %	51 074	1 737	3 %
	Épicéa	287	309	8 %	15 266	768	5 %
Haute-Savoie	Sapin	190	202	6 %	10 987	6 195	36 %
	Épicéa	198	217	10 %	28 225	16 643	37 %
Savoie	Sapin	214	214	0 %	24 497	12 467	34 %
	Épicéa	211	204	- 3 %	35 451	21 095	37 %
Aude	Sapin	298	309	4 %	21 747	6 235	22 %
Hautes-Pyrénées ...	Sapin	150	223	49 %	20 446	10 830	35 %
Puy-de-Dôme	Sapin	260	258	- 1 %	17 548	576	3 %
	Épicéa	198	209	6 %	15 164	1 006	6 %

Le Pin sylvestre

Dans le Sud-Est, les invendus ont été élevés comme d'habitude, mais plutôt moins que l'année précédente. Dans les ventes des Vosges, on a noté une demande peu active et des prix orientés à

Tableau VII Pin sylvestre de plus de 25 cm de diamètre
Principaux départements producteurs - Grandes ventes 1997

Départements	Prix moyen 1996 (F/m ³)	Prix moyen 1997 (F/m ³)	Variation 1997/1996	Volume vendu (m ³)	Invendus	Proportion d'invendus
Loiret	242	254	5 %	38 530	1 401	4 %
Seine-et-Marne	110	134	22 %	12 876	406	3 %
Sarthe	206	236	15 %	8 593	0	0 %
Orne	254	324	28 %	9 949	115	1 %
Eure-Seine-Maritime	212	213	0 %	15 546	2	0 %
Puy-de-Dôme	207	213	3 %	10 873	1 351	11 %
Haute-Loire	170	159	- 6 %	9 392	1 267	12 %
Vosges	185	181	- 2 %	29 341	18 308	38 %
Bretagne	194	220	13 %	3 700	439	11 %

Grandes ventes de l'automne 1997

la baisse. Par contre, dans certaines ventes du Centre et de l'Ouest, la concurrence a été vive et les prix ont fortement monté (+ 15 à 20 %) ; à Orléans cependant, la baisse sur les dimensions moyennes a compensé quelque peu la hausse des gros bois. La hausse moyenne a atteint 10 % au niveau national, ce qui n'a pas totalement effacé la baisse de 1996.

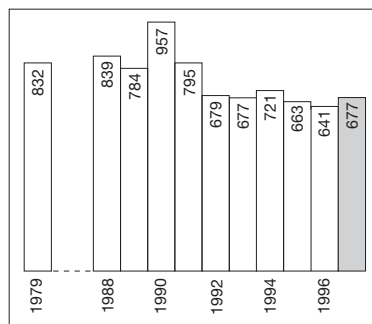
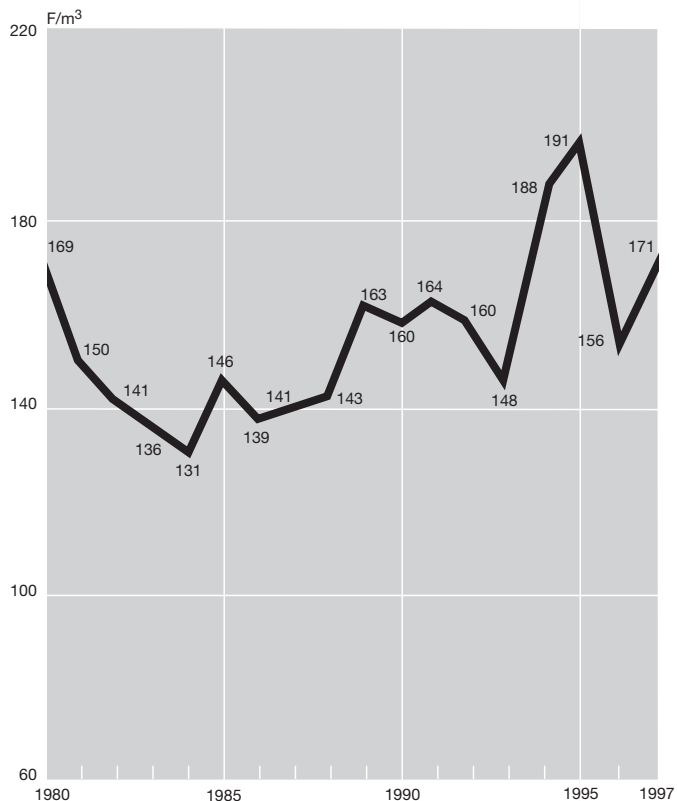


Diagramme 5

PIN SYLVESTRE. VOLUMES-GRUME MOBILISÉS EN FORÊT SOUMISE
(en 1 000 m³)



Graphique 6

PIN SYLVESTRE. ÉVOLUTION DES PRIX MOYENS AUX GRANDES VENTES
(en francs courants)

Le Pin maritime

Localisé essentiellement dans le Sud-Ouest, ce marché est traditionnellement un peu à part. L'importance de la forêt publique est réduite et les invendus sont toujours élevés en adjudications ou appels d'offre. L'année 1997 n'a pas dérogé à cette habitude puisque les invendus se sont élevés à 65 %. Le prix moyen a affiché un fléchissement encore notable.

Tableau VIII

Pin maritime de plus de 25 cm de diamètre
Principales régions productrices - Grandes ventes 1997

Régions	Prix moyen 1996 (F/m ³)	Prix moyen 1997 (F/m ³)	Variation 1997/1996	Volume vendu (m ³)	Invendus	Proportion d'invendus
Aquitaine	175	154	- 12 %	86 203	226 606	72 %
Poitou-Charentes . .	116	102	- 12 %	12 002	6 586	35 %
Pays-de-Loire	108	127	18 %	11 659	17	0 %

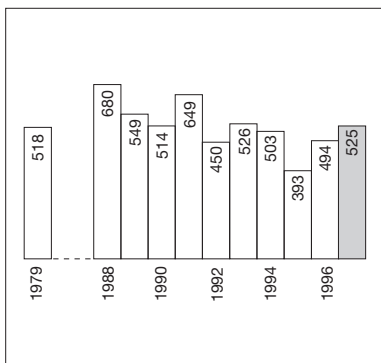
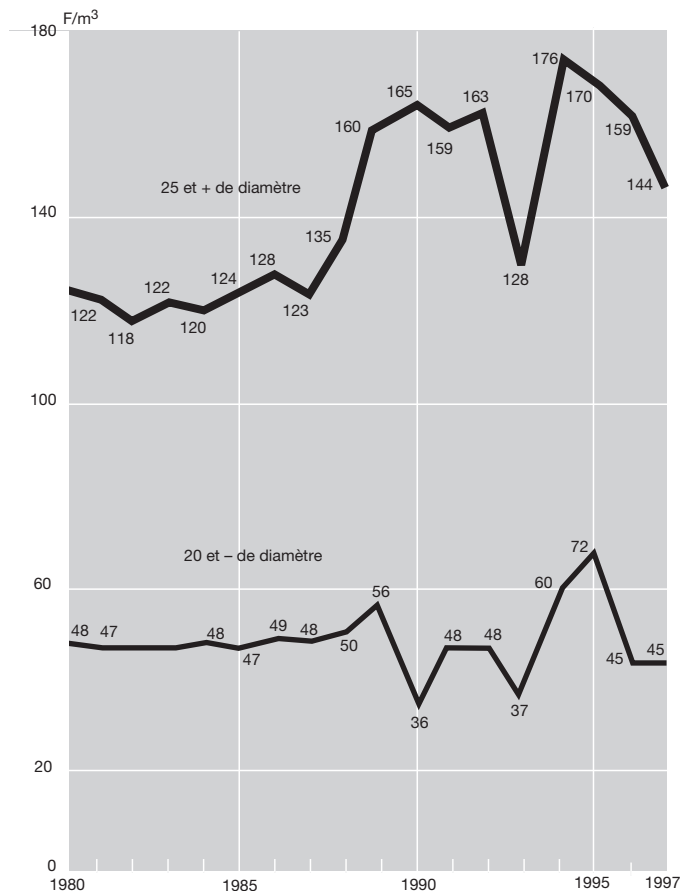


Diagramme 6
PIN MARITIME. VOLUMES-GRUME MOBILISÉS EN FORÊT SOUMISE
 (en 1 000 m³)



Graphique 7
PIN MARITIME. ÉVOLUTION DES PRIX MOYENS AUX GRANDES VENTES
 (en francs courants)

Les autres résineux

Les quantités écoulées ont été plus importantes que d'habitude. Le Mélèze a paru recherché. On a noté également, dans le Sud-Est, une légère reprise de la demande en résineux rouges pour la trituration ; en bois d'œuvre par contre, la tendance était plutôt à la baisse des prix.

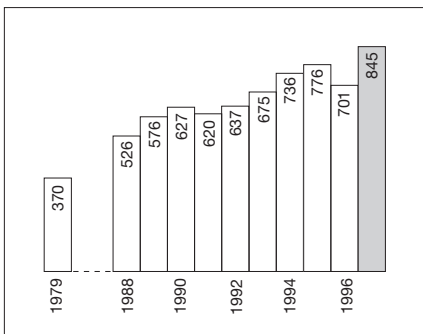


Diagramme 7
AUTRES RÉSINEUX. VOLUMES-GRUME MOBILISÉS EN FORÊT SOUMISE
 (en 1 000 m³)

Grandes ventes de l'automne 1997

Tableau IX

Résineux divers tous diamètres

Départements	Prix moyen 1997 (F/m ³)	Variation 1997/1996	Volume vendu 1997 (m ³)
Pin noir :			
PACA ⁽¹⁾	64	- 6 %	27 300
Lozère	150	- 5 %	13 000
Drôme	85	+ 0 %	
Mélèze :			
PACA	290	+ 17 %	8 900
Pin laricio :			
Corse	296	+ 20 %	24 200
Pin à crochets :			
PACA	57	+ 46 %	3 400
Pin d'Alep :			
PACA	54	- 4 %	15 900
Cèdre :			
Vaucluse	142	-	1 200

(1) Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les taillis et petits bois

Un certain redémarrage de la demande a été perceptible.

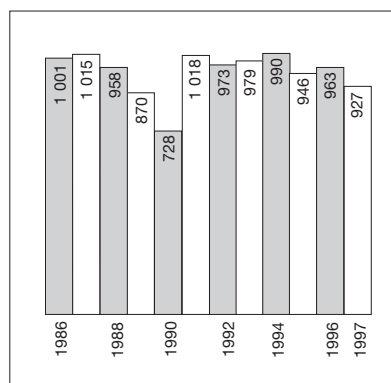


Diagramme 8
TAILLIS. VOLUMES VENDUS ET DÉLIVRÉS DE 1986 À 1997 (en 1 000 m³)

CONCLUSIONS

Les forêts publiques, forêts de l'État et des collectivités réunies, jouent un rôle décisif dans l'approvisionnement de la filière-bois française. Elles représentent le tiers de la surface forestière et fournissent, en bois d'œuvre, plus de 50 % du Chêne, 85 % du Hêtre, 50 % du Sapin-Épicéa mis en marché.

L'Office national des Forêts a la responsabilité d'assurer la gestion durable de ces forêts. Cette gestion multifonctionnelle répond à la fois aux besoins de préservation de l'environnement, de la biodiversité et des paysages, aux besoins d'accueil et de récréation d'un public de plus en plus urbain, et aux besoins croissants de la filière-bois en matière première.

En harmonie avec ces trois objectifs et en conformité avec les aménagements forestiers, l'ONF répond aujourd'hui de manière dynamique aux besoins de ses partenaires de la filière-bois. Une

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

intensification des récoltes est en effet parfaitement compatible avec les principes de gestion durable, et contribue d'ailleurs à améliorer la diversité des forêts.

Dans cette perspective, l'Office a mis en place un dispositif de prévision de récoltes à moyen terme et, chaque année, l'ensemble des services participe à l'évaluation de la récolte à court terme par bassin d'approvisionnement et au niveau national. Ces prévisions sont d'un précieux concours pour les organisations professionnelles, ainsi que pour la gestion prévisionnelle de l'Office.

En étroite liaison avec les organisations professionnelles, la gamme des modes de mise en marché s'élargit progressivement, dans le cadre d'expériences novatrices. Ces dernières ont pour objectif une meilleure adaptation aux besoins des industriels, tout en préservant les intérêts des vendeurs. Est notamment encouragé le développement de contrats pluriannuels, dans le cadre soit d'appels d'offre, soit d'accords avec des organisations professionnelles. Par ces contrats, l'ONF s'engage à livrer des coupes sur pied, ou des bois façonnés, en plusieurs tranches annuelles dont le nombre varie généralement de trois à cinq. Le volume livré annuellement dans le cadre de tels contrats est actuellement de l'ordre de 300 000 m³.

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Département Économie et Production

2, avenue de Saint-Mandé

F-75570 PARIS CEDEX 12

RÉSULTATS AU PREMIER SEMESTRE 1998

Les résultats des ventes organisées par l'Office national des Forêts au premier semestre 1998 traduisent dans l'ensemble une demande relativement soutenue en bois à des prix plus ou moins stables :

- **Chêne** : prix fermes pour les belles qualités (en particulier merrain) comme en témoignent les ventes de bois façonnés de l'Est de la France ainsi que de Bellême ; peu de demande ou tassement pour le Chêne de qualité moyenne à médiocre (Orléans, Compiègne) ; petite amélioration de la commercialisation par la suite.
- **Hêtre** : les prix restent fermes tant en bois façonnés (Est de la France) qu'en bois sur pied (Normandie, Picardie, Pyrénées).
- **Sapin-Épicéa** : léger tassement des prix dans la moitié Nord de la France (- 2 à 3 % en Alsace, - 5 % en Franche-Comté, - 5 à 7 % dans les Vosges) ; moins d'invendus que d'habitude et hausse des cours dans le Sud (Valence, Rovon, Nîmes, Quillan, Foix).
- **Pin sylvestre** : tassement des prix dans le Centre et Pays de la Loire.
- **Pin maritime** : fermeté à Nantes, hausse dans les Landes et en Gironde.
- **Petits bois** : bonne demande ; cours fermes.

En conclusion, on s'aperçoit que les besoins en bois existent, sans pour autant entraîner une revalorisation des prix (sauf dans le Sud où ils étaient particulièrement bas).

Grandes ventes de l'automne 1997

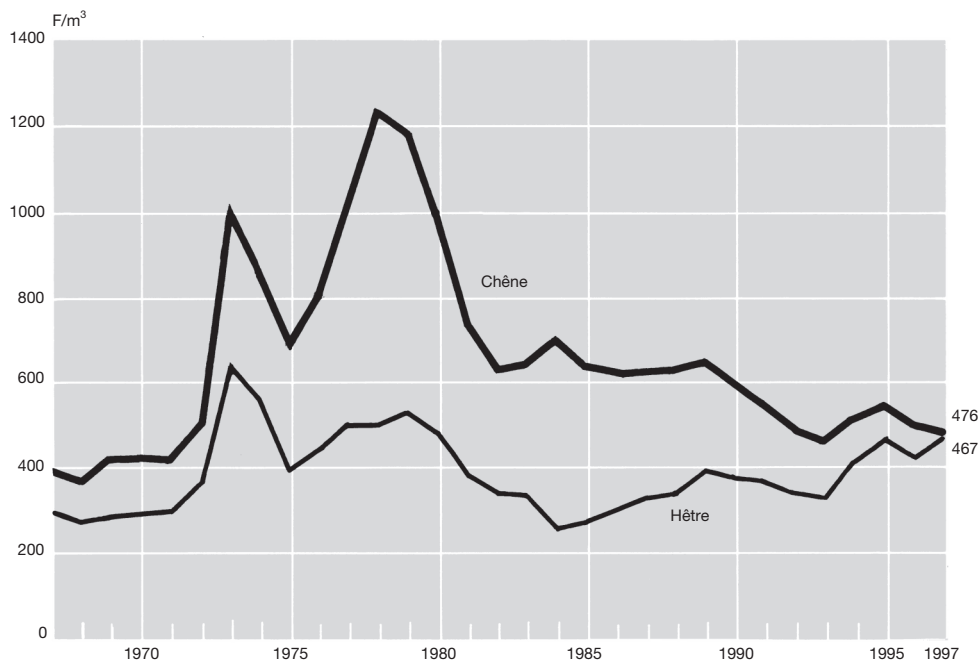
ANNEXE 1 **RÉSULTATS NATIONAUX DES VENTES D'AUTOMNE 1997** (en francs courants)

Essences Volumes-tiges diamètre à 1,30 m du sol	Prix moyen 1989 (F/m ³)	Prix moyen 1993 (F/m ³)	Prix moyen 1995 (F/m ³)	Prix moyen 1996 (F/m ³)	Prix moyen 1997 (F/m ³)	Variation 1997/1996
Chêne 50 cm et +	867	680	807	752	745	- 1 %
Chêne 30-45 cm	261	198	247	223	225	1 %
Chêne 25 cm et -	54	54	73	61	61	0 %
TOTAL CHÊNE	542	432	522	490	476	- 3 %
Hêtre 40 cm et +	414	384	553	531	589	11 %
Hêtre 30-35 cm	162	128	185	164	167	2 %
Hêtre 25 cm et -	70	50	72	66	65	- 2 %
TOTAL HÊTRE	328	305	445	415	467	13 %
Sapin 25 cm et +	326	233	287	263	272	3 %
Sapin 20 cm et -	43	29	36	33	30	- 9 %
TOTAL SAPIN	314	226	281	257	266	4 %
Épicéa 25 cm et +	317	233	278	258	266	3 %
Épicéa 20 cm et -	58	37	55	45	41	- 9 %
TOTAL ÉPICÉA	287	215	259	238	247	4 %
Pin sylvestre 25 cm et + . . .	182	163	209	172	188	9 %
Pin sylvestre 20 cm et - . . .	27	28	43	32	30	- 6 %
TOTAL PIN SYLVESTRE . . .	163	148	191	156	171	10 %
Pin maritime 25 cm et + . . .	160	128	170	159	144	- 9 %
Pin maritime 20 cm et - . . .	56	37	72	45	45	0 %
TOTAL PIN MARITIME	143	115	155	142	130	- 8 %
Taillis feuillus	45	42	58	55	60	9 %
Toutes essences et toutes catégories	259	221	288	263	273	4 %

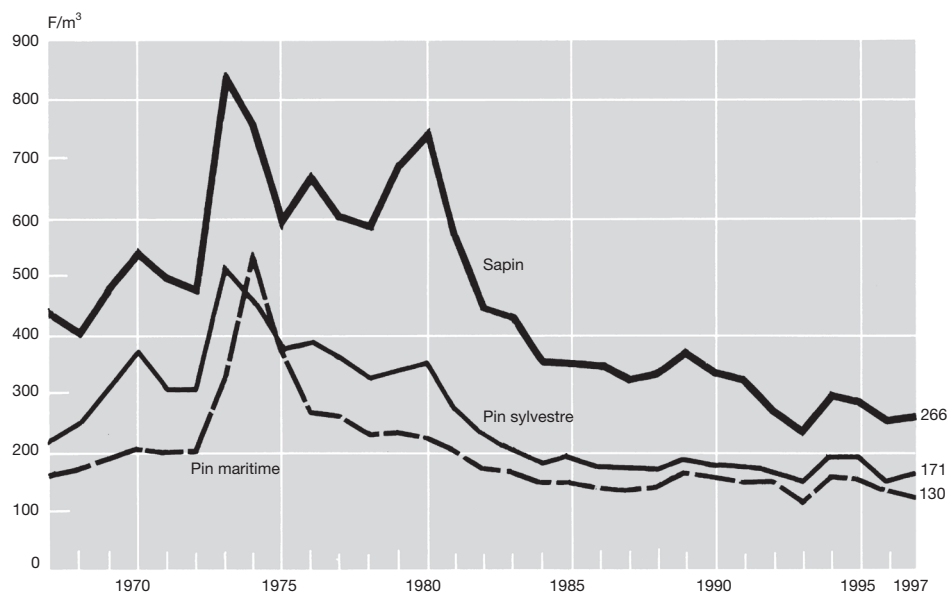
ANNEXE 2 **L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE BOIS DE L'ONF**

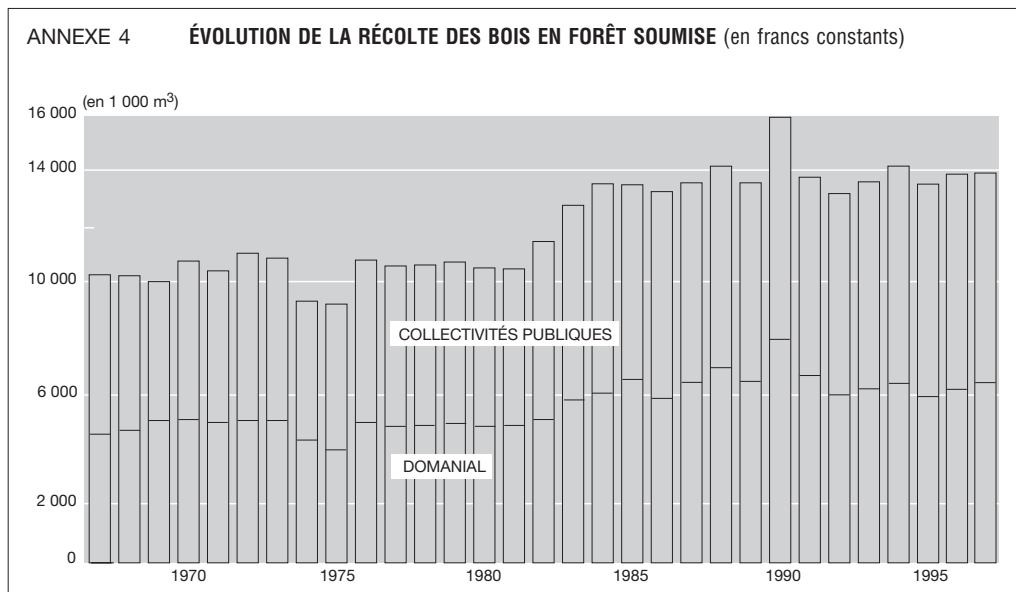
(En 1 000 m ³)	Volume mobilisé	Offre de bois frais	Invendus au 31/12	Offre totale
1981	10 473	11 067	1 450	11 923
1982	11 298	12 295	1 447	12 745
1983	12 687	12 405	1 165	13 852
1984	13 406	13 613	1 372	14 778
1985	13 410	13 390	1 352	14 762
1986	13 068	12 941	1 225	14 293
1987	13 427	13 284	1 082	14 509
1988	14 015	13 988	1 055	15 070
1989	13 467	13 295	883	14 350
1990	15 800	16 347	1 430	17 230
1991	13 785	14 015	1 660	15 445
1992	13 050	13 239	1 849	14 899
1993	13 386	13 145	1 608	14 994
1994	14 065	13 247	790	14 855
1995	13 470	13 777	1 097	14 567
1996	13 665	14 044	1 476	15 141
1997	13 944	13 752	1 284	15 228

ANNEXE 3A ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DU CHÊNE ET DU HÊTRE DE 1967 À 1997
(en francs constants)



ANNEXE 3B ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DES RÉSINEUX DE 1967 À 1997
(en francs constants)





ANNEXE 5

ONF - ÉVOLUTION DES MODES DE MISES EN MARCHÉ

	1970	1980	1989	1995	1996	1997
Récolte	10,8 Mm ³	10,5 Mm ³	13,5 Mm ³	13,5 Mm ³	13,7 Mm ³	13,9 Mm ³
Coupes sur pied	84 %	84 %	84 %	81 %	82 %	83 %
Bois façonnés	16 %	16 %	16 %	19 %	18 %	17 %
Délivrances	13 %	16 %	12 %	10 %	9 %	9 %
Ventes amiables	8 %	9 %	12 %	14 %	18 %	17 %
Adjudications d'automne	58 %	48 %	45 %	36 %	37 %	39 %
Autres ventes (*)	21 %	27 %	31 %	40 %	36 %	35 %
Contrats pluriannuels d'approvisionnement . . .	75 000 m ³	25 000 m ³	90 000 m ³	276 000 m ³	215 000 m ³	280 000 m ³

(*) Par appel à la concurrence

LA MOBILISATION DES BOIS EN PROVENANCE DES FORÊTS BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FORESTIER EN 1997 ET LES PRIX OBTENUS AUX GRANDES VENTES DE L'AUTOMNE 1997 (Résumé)

Après un premier semestre 1997 encore morose, le secteur bois a bénéficié de l'amélioration du contexte économique du second semestre.

Les quantités de bois mobilisées en 1997, provenant des forêts bénéficiant du régime forestier, se sont chiffrées à 13 945 000 m³ et sont en hausse de plus de 2 % par rapport à 1996 (13 665 000 m³).

Les prix des essences sont :

- en hausse pour le Hêtre (+ 13 % en moyenne), le Pin sylvestre (+ 10 % en moyenne),
- en baisse pour le Chêne (- 3 % en moyenne), le Pin maritime,
- variables pour le Sapin-Épicéa (augmentation de 3 % pour les diamètres de 25 cm et plus, baisse de 10 % pour les petits diamètres).

L'ONF poursuit sa politique de diversification de la gamme des modes de mise en marché, avec d'une part, l'étalement sur toute l'année des ventes (les ventes d'automne ne représentent plus que 39 %) et d'autre part, le développement des contrats pluriannuels (par appels d'offres ou accords avec les organisations professionnelles).

1997 LOGGING VOLUMES IN FORESTS UNDER THE FORESTRY SCHEME AND PRICES AT THE MAIN 1997 AUTUMN SALES (Abstract)

After remaining sluggish in first half of 1997, the timber sector picked up somewhat in the second half in step with an improved economic situation.

The logging volumes in 1997 in forests under the forestry scheme came to 13,945,000 m³, a 2 % increase compared to 1996 (13,665,000 m³).

Prices of wood species varied as follows :

- increase for beech (+ 13 % on average), Scots pine (+ 10 % on average),
- decrease for oak (- 3 % on average), maritime pine,
- fluctuations for spruce (3 % increase for log diameters of 25 cm and more, 10 % decrease for small diameters).

The ONF is continuing with its policy of diversifying its marketing methods by on the one hand organizing staggered sales throughout the year (autumn sales now account for only 39 % of the total) and by developing pluriannual contracts (through tendering procedures or by entering agreements with professional organizations).

DIE HOLZAUFBRINGUNG 1997 IN DEN GEMEINDE- UND STAATSWÄLDERN UND DIE BEI DEN GROßEN HERBSTVERKÄUFEN 1997 ERZIELTEN PREISE (Zusammenfassung)

Nach einem noch morosen ersten Semester 1997, kam der Holzwirtschaft im zweiten Semester die Verbesserung der Wirtschaftslage zugute.

Die 1997 aus den Gemeinde- und den öffentlichen Wäldern aufgebrachte Holzmenge belief sich auf 13 945 000 m³ und verzeichnet damit einen Anstieg von mehr als 2 % im Vergleich zu dem Vorjahr (13 665 000 m³).

Die Preise der verschiedenen Arten sind :

- ansteigend für Buche (+ 13 % im Durchschnitt), für Gemeine Kiefer (+ 10 % im Durchschnitt) ;
- fallend für Eiche (- 3 % im Durchschnitt), Strandkiefer ;
- unterschiedlich für Tanne/Fichte (+ 3 % für einen Durchmesser von 25 cm und mehr, 10 % Baisse für die geringen Durchmesser).

Das ONF verfolgt weiterhin seine Politik der Erweiterung der marktbringungsarten, einerseits durch die zeitliche Ausdehnung über das ganze Jahr (die Herbstverkäufe stellen nur noch 39 % dar), und andererseits durch den Abschluß von mehrjährigen Verträgen (durch Ausschreibungen oder Abkommen mit den Berufsverbänden).

LA MOVILIZACIÓN DE LAS MADERAS PROVENIENTES DE LOS BOSQUES QUE BENEFICIARON DEL RÉGIMEN FORESTAL EN 1997 Y LOS PRECIOS OBTENIDOS EN LAS GRANDES VENTAS DEL OTOÑO DE 1997 (Resumen)

Después de un primer semestre de 1997, todavía sombrío, el sector madera ha beneficiado de la mejora del contexto económico del segundo semestre.

Las cantidades de madera movilizadas en 1997, proveniente de los bosques que beneficiaron del régimen forestal, se cifraron en 13 945 000 m³ y están en alza de más del 2 % con respecto al año 1996 (13 665 000 m³).

Los precios de cada esencia son :

- en alza para la Haya (+ 13 % de media), el Pino silvestre (+ 10 % de media) ;
- en baja para el Roble (- 3 % de media), el Pino marítimo ;
- variables para el Abeto-Epicea (aumento del 3 % para los diámetros de 25 cm y más ; con una baja del 10 % para los diámetros pequeños).

El ONF prosigue su política de diversificación de la gama de los modos de puesta en marcha del mercado, con el despliegue de las ventas, a lo largo de todo el año, por una parte (las ventas del otoño no representan más que el 39 %) y por otra parte con el desarrollo de los contratos plurianuales (a base de ofertas o acuerdos con las organizaciones profesionales).

CALENDRIER DES GRANDES VENTES D'AUTOMNE 1998

Dates	Heures	Lieux de vente	Régions
8 septembre	8 h 30	Pontarlier 1	Franche-Comté
8 septembre	10 h	Briey	Lorraine
9 septembre	9 h	Albertville	Rhône-Alpes
10 septembre	8 h	Dole	Franche-Comté
10 septembre	8 h 30 appel d'offres	Digne	Prov.-Alpes-Côte d'Azur
10 septembre	9 h	Bruyères	Lorraine
11 septembre	8 h 30	Valence	Rhône-Alpes
15 septembre	8 h 30	Beaune	Bourgogne
15 septembre	8 h 30	Nantua	Rhône-Alpes
15 septembre	9 h	Étival	Lorraine
16 septembre	8 h	Gray	Franche-Comté
16 septembre	10 h	Nantes	Pays-de-la-Loire
17 septembre	8 h 30	Troyes	Champagne-Ardenne
17 septembre	8 h 30 appel d'offres	Gap	Prov.-Alpes-Côte d'Azur
17 septembre	9 h	Saint-Claude	Franche-Comté
18 septembre	9 h	Auxerre	Bourgogne
18 septembre	9 h	Grenoble	Rhône-Alpes
21 septembre	9 h	Compiègne	Picardie
22 septembre	9 h	Châtillon-sur-Seine	Bourgogne
22 septembre	9 h	Rambouillet	Île-de-France
22 septembre	9 h	Chambéry	Rhône-Alpes
22 septembre	9 h 30	Ajaccio	Corse
22 septembre	10 h	Rodilhan	Languedoc-Roussillon
22 septembre	14 h 30	Dax	Aquitaine
23 septembre	8 h 30	Neufchâteau	Lorraine
23 septembre	9 h	Lure	Franche-Comté
24 septembre	8 h 30	Châlons-en-Champagne	Champagne-Ardenne
24 septembre	8 h 30	Lunéville	Lorraine
24 septembre	9 h	Ornans	Franche-Comté
24 septembre	9 h	Saint-Laurent-du-Var	Prov.-Alpes-Côte d'Azur
24 septembre	9 h	Saint-Étienne	Rhône-Alpes
24 septembre	10 h	Uzès	Languedoc-Roussillon
24 septembre	10 h 30	Rodez	Midi-Pyrénées
25 septembre	9 h 30	Belfort	Franche-Comté
25 septembre	10 h	Meillant	Centre
28 septembre	9 h 30	Laon	Picardie
29 septembre	8 h 30	Charleville-Mézières	Champagne-Ardenne
29 septembre	9 h	Rennes	Bretagne
29 septembre	9 h	Grenoble	Rhône-Alpes
29 septembre	9 h 30	Nedde-Eymoutiers	Limousin
30 septembre	8 h	Bar-le-Duc	Lorraine
30 septembre	9 h	Lyons-la-Forêt	Normandie
30 septembre	14 h 15	Mont-de-Marsan	Aquitaine
1 ^{er} octobre	8 h 30	Saint-Dizier	Champagne-Ardenne
1 ^{er} octobre	8 h 30	Poligny et Luxeuil	Franche-Comté
1 ^{er} octobre	8 h 30	Gérardmer	Lorraine
1 ^{er} octobre	9 h	Saint-Germain-l'Herm	Auvergne
1 ^{er} octobre	9 h	Gourdan-Polignan	Midi-Pyrénées

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

ÎLE-DE-FRANCE		
Rambouillet	22-09	- 9 h
Fontainebleau	14-10	- 8 h 30

PICARDIE		
Compiègne	21-09	- 9 h
Laon	28-09	- 9 h 30
Forest-l'Abbaye	08-10	- 10 h 30
Chantilly	13-10	- 9 h
Villers-Cotterêts	22-10	- 9 h 30

NORD - PAS-DE-CALAIS		
Saint-Saulve	01-10	- 9 h
Desvres	14-10	- 10 h

NORMANDIE		
Lyons-la-Forêt	30-09	- 9 h
Dieppe	07-10	- 9 h
Alençon	20-10	- 9 h
Rouen	27-10	- 9 h

BRETAGNE		
Rennes	29-09	- 9 h

PAYS-DE-LA-LOIRE		
Nantes	16-09	- 9 h
Le Mans	08-10	- 8 h 30

CENTRE		
Meillant	25-09	- 10 h
Lamotte-Beuvron	01-10	- 10 h
Chinon	06-10	- 10 h
Châteauneuf-en-Thymerais	09-10	- 10 h
Châteauroux	15-10	- 10 h
Loury	23-10	- 9 h

POITOU-CHARENTES		
Poitiers	07-10	- 8 h 30

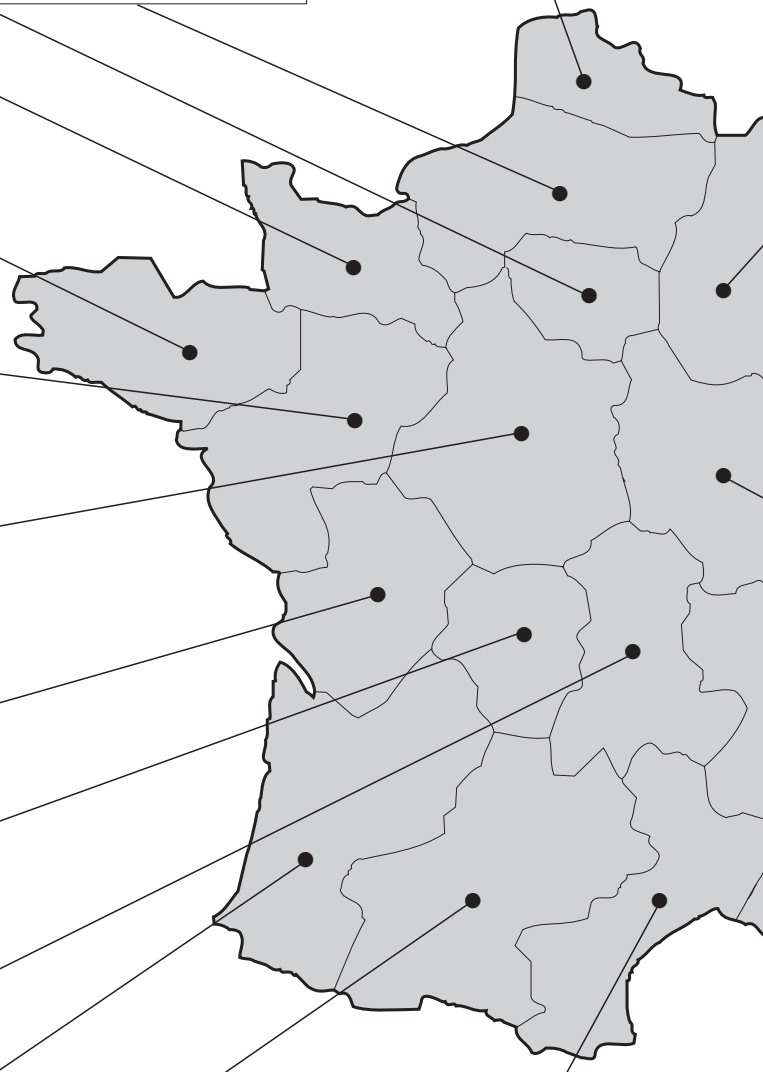
LIMOUSIN		
Nedde-Eymoutiers	29-09	- 9 h 30

AUVERGNE		
Saint-Germain-l'Herm	01-10	- 9 h
Le Puy	05-10	- 14 h 30
Aurillac	08-10	- 9 h
Cérilly	16-10	- 8 h 30

AQUITAINE		
Dax	22-09	- 14 h 30
Mont-de-Marsan	30-09	- 14 h 15
Pau	13-10	- 8 h 30
Lacanau	16-10	- 9 h 30
La Réunion	22-10	- 14 h 30

MIDI-PYRÉNÉES		
Rodez	24-09	- 10 h 30
Gourdan-Polignan	01-10	- 9 h
Castres	08-10	- 9 h
Loubières	15-10	- 9 h
Séméac	22-10	- 8 h 30

LANGUEDOC-ROUSSILLON		
Rodilhan	22-09	- 10 h
Uzès	24-09	- 10 h
Mende	07-10	- 9 h
Riols	16-10	- 15 h
Perpignan	20-10	- 10 h
Quillan	27-10	- 8 h 30



CHAMPAGNE-ARDENNE

Troyes	17-09 - 8 h 30
Châlons-en-Champagne	24-09 - 8 h 30
Charleville-Mézières	29-09 - 8 h 30
Saint-Dizier	01-10 - 8 h 30
Langres	07-10 - 8 h 30
Chaumont	16-10 - 8 h 30

LORRAINE

Briey	08-09 - 10 h
Bruyères	10-09 - 9 h
Étival	15-09 - 9 h
Neufchâteau	23-09 - 8 h 30
Lunéville	24-09 - 8 h 30
Bar-le-Duc	30-09 - 8 h
Gérardmer	01-10 - 8 h 30
Remiremont	06-10 - 9 h
Nancy	08-10 - 8 h 30
Épinal	13-10 - 9 h
Verdun	15-10 - 8 h
Vittel	20-10 - 9 h
Saint-Dié	10-11 -

FRANCHE-COMTÉ

Pontarlier 1	08-09 - 8 h 30
Dole	10-09 - 8 h
Gray	16-09 - 8 h
Saint-Claude	17-09 - 9 h
Lure	23-09 - 9 h
Ornans	24-09 - 9 h
Belfort	25-09 - 9 h 30
Poligny	01-10 - 8 h 30
Luxeuil	01-10 - 8 h 30
Montmorot	08-10 - 9 h
Vesoul	14-10 - 8 h
Montbéliard	15-10 - 8 h 30
Baume-les-Dames	27-10 - 9 h
Pontarlier 2	05-11 - 8 h 30

BOURGOGNE

Beaune	15-09 - 8 h 30
Auxerre	18-09 - 9 h
Châtillon/Seine	22-09 - 9 h
Nevers	02-10 - 8 h 30
Dijon-Montagne	05-10 - 9 h
Autun	21-10 - 8 h 30

RHÔNE-ALPES

Albertville	09-09 - 9 h
Valence	11-09 - 8 h 30
Nantua	15-09 - 8 h 30
Grenoble	18-09 - 9 h
Chambéry	22-09 - 9 h
Saint-Étienne	24-09 - 9 h
Grenoble	29-09 - 9 h
Haute-Savoie *	01-10 -
Aubenas	06-10 - 9 h
Haute-Savoie *	08-10 -
Belley	13-10 - 8 h 30

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Digne *	10-09 - 8 h 30
Gap *	17-09 - 8 h 30
Saint-Laurent-du-Var	24-09 - 9 h
La-Valette-du-Var	01-10 - 9 h 30
Carpentras-Serres	08-10 - 9 h 30
Le Tholonet *	22-10 - 10 h

CORSE

Ajaccio	22-09 - 9 h 30
---------	----------------

OFFICE NATIONAL
DES FORÊTS

GRANDES
VENTES
D'AUTOMNE
1998

LIEUX
DATES
HEURES
DES VENTES
PAR
RÉGIONS

* Vente par appel d'offres.

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Dates	Heures	Lieux de vente	Régions
1 ^{er} octobre	9 h	Saint-Saulve	Nord-Pas-de-Calais
1 ^{er} octobre	9 h 30	La-Valette-du-Var	Prov.-Alpes-Côte d'Azur
1 ^{er} octobre	10 h	Lamotte-Beuvron	Centre
1 ^{er} octobre	appel d'offres	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
2 octobre	8 h 30	Nevers	Bourgogne
5 octobre	9 h	Dijon-Montagne	Bourgogne
5 octobre	14 h 30	Le Puy	Auvergne
6 octobre	9 h	Remiremont	Lorraine
6 octobre	9 h	Aubenas	Rhône-Alpes
6 octobre	10 h	Chinon	Centre
7 octobre	8 h 30	Langres	Champagne-Ardenne
7 octobre	8 h 30	Poitiers	Poitou-Charentes
7 octobre	9 h	Mende	Languedoc-Roussillon
7 octobre	9 h	Dieppe	Normandie
8 octobre	8 h 30	Le Mans	Pays-de-la-Loire
8 octobre	8 h 30	Nancy	Lorraine
8 octobre	9 h	Aurillac	Auvergne
8 octobre	9 h	Montmorot	Franche-Comté
8 octobre	9 h	Castres	Midi-Pyrénées
8 octobre	9 h 30	Carpentras-Serres	Prov.-Alpes-Côte d'Azur
8 octobre	10 h 30	Forest-l'Abbaye	Picardie
8 octobre	appel d'offres	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
9 octobre	10 h	Châteauneuf-en-Thymerais	Centre
13 octobre	8 h 30	Pau	Aquitaine
13 octobre	8 h 30	Belley	Rhône-Alpes
13 octobre	9 h	Épinal	Lorraine
13 octobre	9 h	Chantilly	Picardie
14 octobre	8 h	Vesoul	Franche-Comté
14 octobre	8 h 30	Fontainebleau	Île-de-France
14 octobre	10 h	Desvres	Nord-Pas-de-Calais
15 octobre	8 h	Verdun	Lorraine
15 octobre	8 h 30	Montbéliard	Franche-Comté
15 octobre	9 h	Loubières	Midi-Pyrénées
15 octobre	10 h	Châteauroux	Centre
16 octobre	8 h 30	Cerilly	Auvergne
16 octobre	8 h 30	Chaumont	Champagne-Ardenne
16 octobre	9 h 30	Lacanau	Aquitaine
16 octobre	15 h	Riols	Languedoc-Roussillon
20 octobre	9 h	Vittel	Lorraine
20 octobre	9 h	Alençon	Normandie
20 octobre	10 h	Perpignan	Languedoc-Roussillon
21 octobre	8 h 30	Autun	Bourgogne
22 octobre	8 h 30	Séméac	Midi-Pyrénées
22 octobre	9 h 30	Villers-Cotterêts	Picardie
22 octobre	10 h appel d'offres	Le Tholonet	Prov.-Alpes-Côte d'Azur
22 octobre	14 h 30	La Réunion	Aquitaine
23 octobre	9 h	Loury	Centre
27 octobre	8 h 30	Quillan	Languedoc-Roussillon
27 octobre	9 h	Baume-les-Dames	Franche-Comté
27 octobre	9 h	Rouen	Normandie
5 novembre	8 h 30	Pontarlier 2	Franche-Comté
10 novembre	-	Saint-Dié	Lorraine